



**LAON** : 4, rue de l'Arquebuse  
Culte à 10h30  
les 1er et 3ème dimanches

**Présidence CP** : Dominique LANGLET  
8, rue de Bretagne  
02760 HOLNON  
Tél. : 0623698788  
**Trésorerie** : Mariette SAUVAGE  
8, rue des Jonquilles  
02000 LAON  
Tél. : 0323203540  
**CCP** : Eglise Protestante Unie des  
Disséminés de l'Aisne  
n° 15 16 48 K Châlons

**Equipe circulaire** :  
Martine et Jean-Marc DEGON  
25, av Vincent Auriol  
02300 CHAUNY  
Tél. : 0323392513  
Email : mar.deg@orange.fr

**Site internet** :  
<http://www.erf-aisne2.fr/>  
**Compte Facebook** : @EPUAISNE2



**SOISSONS** : 4, bd Gambetta  
Culte à 11h  
les 2ème et 4ème dimanches

## BILLET THÉOLOGIQUE

Guillaume de CLERMONT

*Extrait de la prédication prononcée par le pasteur Guillaume de Clermont, directeur général de "La Force" lors du culte d'ouverture du synode régional de Criel sur Mer le 18 novembre 2022.*

### Avant toute chose... la Parole créatrice !

Le vide, la nuit, l'eau profonde... et le souffle de Dieu qui se tient là, au-dessus de l'eau... Et subitement, dans ce Tohu-Bohu Dieu parle !

Dieu dit, Dieu ordonne, Dieu commande : *Que la lumière brille !* Et cela arrive ! La lumière se met à briller. Il dit encore : *qu'un toit, au milieu de l'eau, la sépare en deux parties !*

Et cela arrive ! Il dit encore : *que toute l'eau qui est sous le ciel se rassemble au même endroit, et que le sol apparaisse !* Et cela arrive ! Dieu parle, Dieu dit, Dieu ordonne, Dieu commande... et cela arrive ! Dès le commencement... A l'origine de la vie, à l'origine de notre vie, Dieu Parle et Dieu fait, puisque cela arrive... Par le miracle et la puissance de sa Parole efficiente, Dieu fait ce qu'il dit... et ce qu'il dit se réalise ! Voilà une belle entrée en matière pour le fil rouge qui accompagnera notre aumône : *De la Parole aux actes...*

Mais voilà surtout une belle ouverture pour notre Synode : au commencement de tout,

il y a la Parole de Dieu... La Parole qui ordonne, la Parole qui nomme et qui organise, la Parole qui pose les limites, la Parole qui met chaque chose à sa place et qui crée les conditions de la vie, de notre vie ! Évoquer cette Parole créatrice au début du Synode Régional, ce n'est pas laisser entendre que notre assemblée serait un Tohu-Bohu qu'il faudrait ordonner, loin de moi cette pensée (!)... mais nous rappeler que ce qui fonde notre présence ici c'est la Parole de Dieu, reconnue par nous tous, dans la foi, comme première, comme parole originelle de notre existence, de notre histoire, de ce que nous sommes, de ce que nous vivons et de notre engagement d'Église. Parole de Dieu, Parole créatrice, Parole de vie, parole de la vie, parole de notre vie... *Au commencement*, dit l'évangile de Jean, *la Parole existait déjà. La Parole était avec Dieu et la Parole était Dieu. Au commencement, la Parole était avec Dieu. Par elle, Dieu a fait toutes choses et il n'a rien fait sans elle. En elle, il y a la vie, et la vie est la lumière des êtres humains.* Oui, au seuil de notre Synode, la Parole que nous convoquons pour y puiser l'inspiration et les fondements de nos engagements, est bien la Parole de la vie, la Parole de notre vie, et nous le croyons, la Parole de vie pour le Monde. Mais que serait cette Parole sans le temps de l'**écoute partagée** ? Voilà que le temps de notre Synode s'offre à nous comme **ce temps d'écoute partagée**.

.../...

Ce temps de la vie de notre Église où nous sommes « ensemble sur le chemin » (pour restituer littéralement le sens de l'expression « synode ») nous invite à cette écoute partagée.

Non seulement dans les différents moments de l'ordre du jour, dans les temps de plénière et les temps de groupes, mais aussi dans les textes que nous lirons et travaillerons tels que la *Charte pour une Église de témoins* ou bien les *Orientations pour la mission de l'Église et les ministères*, qui sont eux-mêmes les fruits d'une écoute partagée de la Parole de Dieu lors du Synode National.

L'écoute partagée, c'est une sorte d' **'hospitalité collective'** dans laquelle chacun fait place à la parole de l'autre. J'écoute l'autre comme s'il me rendait visite. J'accueille sa parole avec toute la prévenance déployée pour un être cher. Il ne s'agit pas de se taire ou de s'effacer, mais de créer en soi les conditions d'une rencontre.

Parce qu'en vérité, finalement, l'écoute partagée c'est fondamentalement une rencontre. Un événement dans lequel l'étrangeté de celui qui me parle n'est ni une inquiétude, ni une menace, mais une bénédiction. Je ne parle pas ici d'une parole qui dit du bien, mais d'une présence qui fait du bien !

Derrière la parole partagée, c'est la présence de l'autre qui crée la rencontre ! Voilà que le temps de notre Synode s'offre donc à nous comme ce **temps de la rencontre**.

Le temps de la « vraie » rencontre. Pas la rencontre comme les visio-conférences dans lesquelles l'un parle tandis que les autres font mine d'écouter tout en continuant d'autres activités...

Non, la vraie rencontre dans laquelle la parole partagée fait son chemin dans une hospitalité collective où chacun accueille l'autre comme une chance, comme une bénédiction.

*De la Parole aux actes...*

Tout commence donc par cette hospitalité collective qui naît de l'écoute partagée de la Parole de Dieu, de la parole de vie... Dans cette hospitalité collective tout peut se dire ! Les convictions, les espérances, les fragilités et les fatigues, les inquiétudes et les déceptions, les colères et les reconnaissances, les encouragements et les doutes... Nul doute que nos échanges seront au croisement de cette polysémie d'expression ! Et cela d'autant plus que nous vivons des temps difficiles... Nous vivons des semaines et des mois jalonnés d'incertitudes et d'inquiétudes.

Et au moment où nous espérons tous tourner le dos au temps de la Covid, l'accumulation des mauvaises nou-

velles de ces derniers mois prolonge tristement un temps de crise qui s'accroît.

Nous sommes tous impactés par cette situation. Dans nos vies personnelles, dans nos propres familles, dans nos lieux de travail, dans nos lieux d'engagement associatif, dans nos églises...

Nous croisons tous les jours des femmes et des hommes marqués, parfois durement, par les conséquences sociales, économiques, psychologiques de ce temps de crise.

Nos églises seront-elles au rendez-vous de ce moment de l'histoire ? Parce que dire *De la Parole aux actes*, c'est poser devant nous le défi d'une Parole incarnée dans le Monde. Une parole qui puisse être écoutée, partagée et reçue dans la réalité sociale et matérielle de notre temps. Quel sens auraient une *charte et des orientations* pour la mission de l'Église et des ministères, si les actes auxquels elles nous invitent étaient 'hors du Monde' ?

Oui, l'actualité s'impose à nous comme un temps que nous ne pouvons pas fuir. Et il n'est pas impossible que les semaines et les mois à venir nous dictent des priorités dans nos vies d'Église auxquelles nous ne pourrions pas nous soustraire. Soutien des plus fragiles, accueil de migrants, partages alimentaires et matériels, visites et accompagnements des plus anciens et des plus fragiles... Bref dans le champ de la diaconie et du service du prochain, il y a fort à parier que nous soyons fortement attendus.

Tout l'enjeu de l'écoute partagée de notre synode est ici :

- trouver l'équilibre entre le temps court et le temps long.
- Entre l'impératif du temps présent et l'anticipation des temps plus lointains pour que l'Église Protestante Unie de France accomplisse fidèlement sa mission aujourd'hui et demain.

Discerner, pour les églises locales et pour les membres engagés, le chemin commun le plus pertinent pour que la « Parole du commencement », la « Parole de vie » soit partagée avec le plus grand nombre et qu'elle soit encore et toujours dans ce Monde une Parole de création même dans les moments d'épreuve les plus intenses !

Pour l'heure, que notre synode soit l'occasion d'une **écoute partagée de la Parole de Dieu**.

Qu'il soit l'occasion d'une **hospitalité collective**.

Qu'il soit pour nous tous un **temps de vraie rencontre**.

Et que notre discernement collégial nous permette d'**enraciner profondément nos paroles et nos actes dans la réalité de notre temps**. Amen.

**POINT FINANCIER**

Mariette SAUVAGE

Pour l'année 2022 le montant de la contribution régionale a été fixé à 7 037 €, grâce à vos dons nous avons pu la verser en totalité et régler les factures courantes.

Nous vous souhaitons une bonne année à tous et vous remercions pour votre fidélité dans la vie financière de la paroisse.

**« Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte ; car Dieu aime celui qui donne avec joie » 2 cor. 9 v. 7**

**Mariette SAUVAGE et le conseil presbytéral**

## CULTE D'OFFRANDE



Le dimanche 18 décembre au temple de Laon a eu lieu le culte d'offrande qui a réuni une vingtaine de personnes à l'occasion du 4<sup>ème</sup> dimanche de l'Avent.

L'Avent qui est un temps de retour sur soi, pour se préparer, pour faire de la place à celui qui vient. Ce fut l'occasion pour les catéchumènes de participer activement au déroulement liturgique. La musique nous a aussi magnifiquement accompagnés pendant ce culte grâce à la présence de Laura et Jean-Serge Sallerani-Parruitte.

La prédication a porté sur le texte de Matthieu chapitre 1 versets 18 à 25, l'annonce à Joseph de la naissance de Jésus.

Cette naissance de Jésus qui est beaucoup plus qu'une belle histoire, c'est la rencontre de Dieu et de l'homme en un seul être Jésus. Dieu nous aime tellement qu'il vient se mélanger à l'humanité et se rend réellement présent dans notre monde.



## MODIFICATION DES STATUTS

*Dominique LANGLET*

La loi du 24 août 2021 "confortant les principes de la République" nous oblige à apporter des modifications dans les statuts existants.

Pas de modifications majeures mais, nous devons indiquer toutes les dénominations successives de notre association culturelle. En cas de contestation concernant les élections, un recours peut être intenté auprès du conseil régional. Des ascendants ou descendants au premier degré, des frères et soeurs, des personnes vivant en couple ne peuvent pas être membres du même conseil presbytéral sauf dérogation du conseil régional. Le conseil presbytéral doit être composé de six personnes à minima. Nous devons communiquer à la préfecture le nom de sept membres (avant c'était 25) et probablement le montant des recettes et dépenses, le nombre de donateurs du dernier exercice. Il faudra que ces nouveaux statuts soient approuvés par une assemblée générale de notre association culturelle après que le conseil régional les ait approuvés.

Il est donc possible que nous ayons plus d'une assemblée générale en 2023 car ces statuts doivent être déposés avant fin juin 2023 en préfecture.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PAROISSE

*Jean-Marc DEGON*

L'assemblée générale de notre association culturelle est un moment important de la vie de la paroisse.

Même si l'essentiel des responsabilités de gouvernement de l'Eglise locale est entre les mains du Conseil presbytéral, ce dernier rend compte de sa gestion à l'assemblée générale qui a la responsabilité d'examiner les actions conduites pendant l'année (présentation des rapports d'activités, rapport financier et éventuellement des sujets inscrits à l'ordre du jour) et de veiller à la mise en œuvre du projet de vie.

C'est alors l'occasion de débats et d'échanges entre les membres présents, mais seuls ceux qui sont inscrits comme membres de l'association culturelle ont droit de vote.

Cette année, un sujet supplémentaire sera mis à l'ordre du jour, c'est la modification des statuts de l'Association culturelle.

**Pourquoi ?** deux raisons à cela :

- le Synode national de Grenoble (2019) a modifié plusieurs articles des statuts-types. Les associations culturelles devant appliquer les décisions des synodes, doivent donc intégrer ces modifications dans leurs statuts,
- la Loi du 24 août 2021 « confortant les principes de la République » contraint les associations culturelles loi 1905 à introduire des modifications dans leurs statuts (cf article de Dominique Langlet).

**Comment ?**

Le Conseil presbytéral prépare une nouvelle version des statuts de l'Association culturelle qu'il proposera au Conseil régional puis à la prochaine Assemblée générale de l'association culturelle des Disséminés de l'Aisne du 2 avril à Laon.

**Assemblée générale de l'association culturelle des Disséminés de l'Aisne  
Dimanche 02 avril 2023 au temple de LAON**



Le synode régional de la région Nord-Normandie s'est tenu à Criel sur Mer du 19 au 21 novembre 2022.

Le thème à l'étude cette année faisait suite à celui entamé au synode régional 2021 intitulé « Mission de l'Eglise et Ministères », sujet important compte tenu de l'évolution récente de notre Eglise et de sa situation au sein d'une société elle-même en mutation.

Cette année l'accent était mis sur **«réformer l'Eglise en vue de sa mission»** et la poursuite du travail synodal au sein des Eglises locales.

Voici quelques extraits des grandes orientations de la charte pour une Eglise de témoins, résultat des débats synodaux :



*« Comprendons notre Eglise comme une mosaïque dans laquelle chaque paroisse prend sa part de responsabilité. Vivons nos différences et disparités comme une richesse. Cette mosaïque est une image de notre unité. On peut reprendre cette idée de la mosaïque pour l'appropriation des textes synodaux dans les paroisses et voir comment elle va traduire en actions certains de ces textes.*

*Le culte se situe au cœur de la mission de l'Eglise. Plus nous élargissons notre compréhension du culte dans toutes ses formes (culte individuel, culte familial, culte de maison, culte au temple,..) plus nous nous adapterons aux situations nouvelles qui s'imposent à nous.*

*Le culte, par la parole annoncée, fait de nous des témoins, à l'échelle individuelle et communautaire. Notre mission consiste à rendre présent, là où nous sommes, ce que nous avons reçu. ...*

*Le culte est un espace pour rendre grâce à Dieu. Soyons dans la joie.*

*Une réflexion peut être menée pour étoffer ou actualiser le culte.*

*Être Eglise, c'est être ensemble. Une réflexion peut être menée au niveau paroissial sur les outils à mettre en place pour permettre aux personnes isolées (pour des raisons de santé, économiques,..) ou aux personnes distancées de faire pleinement partie de la communauté.*

*L'Eglise doit être accueillante. Les paroisses pourraient mener une réflexion sur les moyens à mettre en place pour accueillir dignement et chaleureusement (locaux accueillants, personne référente pour l'accueil des nouveaux arrivants, accueil des enfants, des aînés,..) ; chacun doit avoir le sentiment de « faire Eglise ».*

## LE COIN DES LIVRES

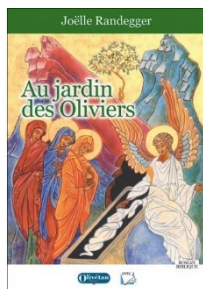
### Au jardin des Oliviers

Relisez l'Evangile comme un roman avec cette autobiographie fictive de Marie, mère de Jacques, proche parente puis disciple de Jésus de Nazareth.

Pour tout public, dès l'adolescence.

**Randegger Joëlle 19,00 €**

Parution : 23/11/2022 Edition : Olivétan Nb. de pages : 328



## DANS LES FAMILLES

### DEUIL :

Nous avons eu un culte d'action de grâce à l'occasion des obsèques de Pierre DIDIER, paroissien soissonnais, le service religieux, présidé par le pasteur de la paroisse de Mantes la Jolie, a eu lieu le jeudi 24 novembre au temple réformé de Soissons.

**La paroisse des Disséminés de l'Aisne assure Danièle et toute sa famille de son soutien et de sa prière.**



*« Ta parole est une lampe qui éclaire mes pas,  
une lumière sur ma route. »*

*(Psaumes 119.105)*

Que la lumière de Noël nous accompagne tout au long de cette année 2023, qu'elle imprègne nos cœurs et nous guide dans les décisions que nous aurons à prendre ou à vivre.

Jésus est né, et nous cheminerons vers sa résurrection en confiance et en gratitude.

Recevez les vœux les plus fraternels de l'équipe circulaire.

# DISSÉMINÉS DE L' AISNE—1ER TRIMESTRE 2023

<b>JANVIER</b>	Dim 01	PAS DE CULTE	
	Dim 08	SOISSONS temple	10h30 culte avec Sainte Cène
	Dim 15	LAON temple	10h30 culte
	Dim 22	SOISSONS temple	10h Catéchisme 10h30 culte
	Sam 28	LAON temple	14h conseil presbytéral
	Dim 29	PAS DE CULTE	

<b>FEVRIER</b>	Dim 05	LAON temple	10h30 culte avec Sainte Cène
	Dim 12	SOISSONS temple	10h Catéchisme 10h30 culte avec Sainte Cène
	Dim 19	LAON temple	10h30 culte
	Dim 26	SOISSONS temple	10h30 culte

<b>MARS</b>	Dim 05	LAON temple	10h30 culte avec Sainte Cène
	Sam 11	LAON temple	14h conseil presbytéral
	Dim 12	SOISSONS temple	10h Catéchisme 10h30 culte avec Sainte Cène
	Dim 19	LAON temple	10h30 culte
	Dim 26	SOISSONS temple	10h30 culte

<b>Début AVRIL</b>	Dim 02	LAON temple—RÂMEAUX	10h Catéchisme 10h ASSEMBLEE GENERALE
	Dim 16	SOISSONS temple	<b>PÂQUES</b> 10h30 culte avec Sainte Cène

NOTE : toute modification sera signalée sur le site internet de la paroisse : [www.erf-aisne2.fr](http://www.erf-aisne2.fr) et la page Facebook des Disséminés de l'Aisne @EPUAISNE2 ainsi que par mailing